

l'argent à cette occasion je vendrai tout ce que j'ai. » L'hôtel-Dieu, l'hôpital général de Nîmes reçoivent de Fléchier plus de 60.000 livres. Il donne également beaucoup aux indigents, aux pauvres honteux. Dans ses tournées pastorales, il visite les paysans en leur cabanes, s'entretient avec eux des heures entières de leurs besoins, de leurs travaux, de leurs peines, prodigue les secours et les consolations¹. La charité de Fénelon est plus connue encore. Elle s'exerça sur un plus grand théâtre, avec des ressources plus grandes et dans des circonstances plus critiques. Sa générosité pour les pauvres, pour les hôpitaux, où il appela les Filles de la charité, était sans bornes. Il visitait lui-même les malades. La guerre lui fournit l'occasion de déployer toute sa grandeur d'âme. Le sanglant combat de Malplaquet avait poussé à Cambrai une foule de blessés, de fuyards, tandis que les paysans de la contrée voulant soustraire leurs bestiaux au pillage des troupes ennemies, n'avaient rien trouvé de mieux que de les conduire à la ville et dans le palais même de l'évêque. A un moment, les cours, les jardins furent remplis de bêtes à cornes. C'est là sans doute ce qui a donné lieu à l'anecdote de la vache cherchée toute la nuit par l'archevêque. Fénelon si accueillant pour de pauvres bêtes, se multiplia pour les hommes, pour les blessés, les soignant de ses mains, prodiguant aux soldats et officiers de toute nationalité une bonté, presque une tendresse, qui touchèrent profondément tous les cœurs. En même temps, il achevait de se ruiner par le grand effort qu'il fallut faire pour soulager tant de misères, et défrayer une table qui réunissait alors jusqu'à cent cinquante convives. Il fournit, en partie, le blé qui empêcha les armées françaises de mourir de faim après le terrible hiver de 1709.

1. Cf. DELACROIX, t. II, p. 151-158. — En 1707, le nouvel archevêque et vice-légat d'Avignon ayant eu tout son avoir et, en particulier, 400 louis pillés par les corsaires, Fléchier lui écrivit : « Je sais les dépenses excessives qu'on fait dans un nouvel établissement, surtout quand on vit noblement, et qu'on fait les honneurs d'une ville comme vous les avez faits de la vôtre. Pardonnez-moi si j'ose offrir à votre Excellence, comme son serviteur et son voisin, une somme pareille à celle qu'elle a perdue, en attendant qu'elle ait réparé ce dommage et rétabli ses affaires. Ce ne serait point elle, ce serait moi qui lui serais obligé, si elle voulait accepter ma bonne volonté. » Le vice-légat, qui était Italien, accepta une offre faite de si bonne grâce.

On rappelle d'autant plus volontiers ces traditions plusieurs fois séculaires dans l'Eglise de France, qu'elles furent admirablement continuées jusqu'à la Révolution. On a ici l'embarras du choix dans les mille traits de générosité et de bienfaisance que nous apportent les histoires des diocèses. Mgr de Juigné accomplit déjà à Châlons ces prodiges de charité que Paris devait admirer plus tard. Pour pouvoir donner davantage, il a une table frugale et un ameublement modeste. Tous les jours, les pauvres viennent à l'évêché chercher leur nourriture. Il se fait indiquer les familles nécessiteuses et il tient à honneur de les visiter lui-même. On l'a vu, l'hiver, la nuit, marcher dans la neige, arriver sans être attendu dans une maison dont on lui a signalé la détresse, et là, parmi les bénédictions et les larmes d'attendrissement, distribuer du pain, du vin et les autres provisions que ce grand seigneur a apportées sous son manteau. Il faut que sa bienfaisance ait été grande pour que le souvenir en soit encore vivant à Châlons. Les actions d'éclat n'ont pas manqué à cet apostolat de la charité. Un incendie terrible éclate à Saint-Dizier. A cette nouvelle, l'évêque, qui se trouvait sur un autre point du diocèse, part en toute hâte ; il emprunte à son frère, à ses domestiques même, l'argent dont ils disposent ; il distribue aux victimes 10.000 francs comme premier secours. Il se prodigue tellement que le bruit court à Châlons qu'il a péri dans les flammes ; on le pleure, on vante ses vertus. La nouvelle est démentie : on s'embrasse, on court à sa rencontre, les larmes coulent de tous les yeux. L'évêque, pensant que ce n'est point le temps de pleurer mais d'agir, lance une lettre pastorale émouvante en faveur des incendiés, et, grâce à des secours provoqués de toutes parts par les ardents appels du pasteur, Saint-Dizier peut renaître de ses cendres. Juigné se montrera à Paris tel qu'il est apparu à Châlons, augmentant ses aumônes en raison de l'augmentation de ses revenus et de l'étendue des misères, donnant jusqu'à 10.000 ou 20.000 francs à la fois à des pauvres honteux pour relever leurs familles, s'interdisant toute dépense de luxe comme un larcin fait à l'indigence, et répondant à ceux qui lui proposent d'acheter les volumes en tranche dorée de

atteignent chaque fois le chiffre de 1.000 livres. Il ne survient pas dans le diocèse une inondation, une grêle, une calamité quelconque, sans que ce prélat de grand cœur ne lance un mandement pour faire appel à la charité publique.

A Lodève, M. de Fumel est pendant quarante ans le père et le consolateur de son peuple. Secourir les indigents, payer leurs dettes, bâtir des églises, se dépenser pour la cathédrale et l'hospice, visiter son diocèse, voilà sa vie. Quand Louis XVI le voyait arriver : « Je parie, disait-il, que M. de Lodève vient demander quelque chose pour ses pauvres. » Il mourut en 1790, ayant pour oraison funèbre les sanglots des malheureux et les larmes de ses diocésains. L'historien de l'Eglise de Béziers, Sabatier, apprécie en ces termes, la charité de son dernier évêque : « Prétendre énumérer tout le bien que M. de Nicolaï fit dans le cours des vingt années qu'il occupa le siège épiscopal, ce serait entreprendre une tâche impossible à remplir. Les sommes de 10.000, de 12.000 livres sortaient à l'occasion du palais de l'évêché et arrivaient à l'hospice (il éteignit d'un seul coup une dette de 40.000 livres). Toute famille honnête tombant dans l'indigence était inscrite d'office sur son livre de pensions, et ses pensionnaires lui coûtaient jusqu'à 40.000 livres par an ; et encore, en dehors de ses charités habituelles, que d'infortunes soulagées ! » Partant, un jour, en voiture, il voit un rassemblement. Un homme est conduit en prison pour dettes ; M. de Nicolaï compte immédiatement la somme et le fait délivrer. Ce prélat réalisait vraiment la maxime de son prédécesseur, M. de Bausset-Roquefort, que les pauvres sont les créanciers des évêques. M. de Nicolaï avait dû se rendre plusieurs fois à Paris pour se faire opérer de la pierre. En 1787, au retour d'un de ces voyages où la crise avait été particulièrement grave, il fut accueilli dans sa ville par des ovations. On lui prodiguait les noms de « pasteur bienfaisant, bien-aimé père ». L'habile médecin, M. Deschamps, chirurgien-major de la Charité, reçut en reconnaissance, du conseil de ville, le « titre de citoyen de Béziers, avec tous les droits de la bourgeoisie ».

Le cardinal de Bernis, en arrivant à Albi, avait dit au sujet des pauvres au syndic de l'hôpital : « Je serai leur père autant par inclination que par devoir, et vous me trouverez toujours disposé à seconder et à partager votre zèle pour cette partie si précieuse de mon diocèse. » Il tint parole. Des désastres inattendus, des inondations, puis le terrible hiver de 1766 avaient jeté dans le désespoir une partie de la population de l'Albigeois. Bernis donna tout ce qu'il possédait et s'endetta pour 150.000 francs. On le vit renvoyer ses domestiques et assister, chaque jour, deux cents indigents à son palais épiscopal. Vingt-cinq ans auparavant, dans le rude hiver de 1740 à 1741, le cardinal de Saulx-Tavannes¹ avait eu occasion de déployer le même dévouement, transformant son palais en hôpital, lors d'un débordement de la Seine, et soignant de ses mains ceux qui y avaient cherché refuge. Sa charité était proverbiale. C'est lui qui fit transporter l'Hôtel-Dieu à la place qu'il occupe actuellement, et aida puissamment à sa construction. Ce grand seigneur voulut à sa mort un enterrement très simple. Il fit légataires universels les prêtres infirmes de son diocèse, à charge d'acquitter « ses dettes. S'il s'en trouve, dit-il, elles seront peu considérables, ayant toujours eu grand soin de faire tout payer ».

Si de Rouen nous passons à Amiens, nous y trouvons les deux derniers évêques avant la Révolution, M. de La Motte et M. de Machault, luttant de générosité et de dévouement. Quand M. de La Motte prit M. de Machault pour coadjuteur, il le présenta à ses diocésains, « sinon comme un saint Chrysostome, du moins comme un saint Jean l'Aumônier ». Un poète latin de l'époque chanta avec un grand bonheur d'expressions ces deux cœurs, d'où sortait comme un grand fleuve de charité formé par un

1. MASSON, *op. cit.* p. 49, 57, 58. *L'Annual Register for 1767* (Londres, 1768, in-8°, p. 113) dit : « Le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, a donné dernièrement une grande preuve de son humanité en renvoyant tous ses domestiques, excepté trois, à cause du prix élevé des provisions qui lui rendait impossible l'exercice de sa charité accoutumée à l'égard des pauvres. Il secourut chaque jour deux cents pauvres qui viennent dans ce but à son palais, sans compter les malades et autres malheureux qu'il soulage dans sa métropole et les autres villes de son diocèse. » — PINGAUD, *Les Saulx-Tavannes*, 1876, in-8°.

double courant¹. Rennes et Verdun reçoivent, tour à tour, les bienfaits de Mgr des Nos. Plein de compassion pour les malheureux, il dépense 130.000 francs pour la maison des Filles de la Charité, à Verdun; il fait construire les nouvelles salles de Saint-Hippolyte en y affectant des revenus. Par la main des curés, il répand ses aumônes sur tous les pauvres du diocèse. Dans l'hiver de 1782 à 1783, il épuise toutes ses ressources et fait vendre toute son argenterie. Le roi, connaissant la générosité de M. de Saint-Sauveur, évêque de Tulle, qui pendant deux hivers a abandonné tous ses revenus aux indigents, lui donne l'abbaye de Montier-Ramey au diocèse de Troyes. En 1765, l'évêque de Montauban, M. de Breteuil, répare les ravages causés par l'inondation du Tarn. « Plus de huit cents pauvres, dit un contemporain, puisèrent dans la charité de M. de Breteuil de quoi couvrir leur nudité. Quel tableau pour les hommes sensibles! »

L'évêque d'Orange, M. du Tillet, envoie, au premier de l'an, aux curés de son diocèse, les sommes destinées aux malheureux. Ses promenades ont souvent pour but la visite des indigents et des malades de la campagne. Il pénètre dans les plus humbles demeures et, dans ces circonstances, Dieu seul connaît le secret de ses aumônes. Il va lui-même, à une heure avancée de la nuit, porter des secours aux pauvres honteux et s'écrie souvent à son retour : « Je dormirai bien, Dieu m'a fait la grâce de faire des heureux. » Le premier jour de chaque mois, il va voir l'hôpital et la prison. Son séjour à Orange est une succession ininterrompue d'œuvres de charité. Une année, le feu prend au gerbier et la récolte est perdue. Il court sur le lieu du sinistre et, voyant de pauvres gens désolés, il leur dit : « Mes enfants, consolez-vous, la perte est

1. L'ode se terminait par ces vers à l'adresse des pauvres :

Ite, consueto properate gressu,
Pauperes, sorti data præda; vobis
Fonte manabit gemino bonorum
Copia major.
Ceu duo miscent fluvii secundos
Proximi fluctus, socioque cursu
Influunt campis, populosque facto
Fœdère ditant.

pour moi. » Séance tenante, il nomme une commission, fait estimer le dommage et chacun est intégralement remboursé. On pourrait citer une foule de traits de ce genre. A défaut de documents écrits, dit son historien, la reconnaissance de ses diocésains s'est chargée d'en transmettre le souvenir¹.

M. de Rosset de Fleury, évêque de Chartres, pendant qu'on travaillait au grand chemin de Chartres à Tours, envoyait journellement des voitures chargées de pain, pour être distribué aux convoyeurs sans ressources. Le cœur de ce digne prélat, raconte son historien, fut un asile constamment ouvert aux malheureux. Point de contrée, point de hameau du diocèse qui n'ait éprouvé les secours de sa main libérale. Lorsqu'il fut mis en possession de l'abbaye de Saint-Père réunie à son évêché, il disait aux curés de la ville : « Désormais je donnerai aux pauvres le double de ce que je leur donnais, parce que je vais devenir plus riche. » Il mourut subitement au moment où il se proposait de reconstruire en entier l'hôpital². Tel M. de Fleury avait été à Chartres, tel son frère Henri-Bernardin apparut sur les sièges de Tours et de Cambrai. Sa vie, dans ces deux diocèses, fut une série de bienfaits prodigués aux hospices, aux établissements de bienfaisance et à toutes les formes de la misère. Le même hommage est rendu à un contemporain de Rosset de Fleury, à Amédée de Broglie, évêque d'Angoulême. Simple, ennemi du faste, il vivait dans la retraite pour pouvoir consacrer plus de ressources à la charité. « Plus de trois cents familles de la ville et de la province recevaient de lui des secours dans leurs besoins. » Il emporta, en mourant à 74 ans, les regrets universels, au point que son nom, dit l'écrivain auquel nous empruntons ces ren-

1. GRANGET, *Histoire du diocèse d'Avignon*, t. II, p. 420, 430.

2. CHEVARD, *Histoire de Chartres*, An X, t. II, p. 545, 554. M. de Fleury voulait aussi reconstruire le collège et donner des fontaines publiques à la ville qui en avait grand besoin. Le prédécesseur de M. de Fleury à Chartres, M. de Méroville, s'était montré également charitable. « Accoutumé, dit le même historien (t. II, p. 531), à regarder les pauvres comme ses enfants, il allait les visiter tous les ans dans la ville, accompagné des curés des paroisses. » Il fut admirable dans la disette de 1739. On le vit monter à cheval, à peine rentré de Paris, et courir aux malheureux. « Mourons du moins pour eux, disait-il, s'ils ne peuvent vivre pour nous. »

seignements, « est encore en vénération à Angoulême ¹ ». Il faudrait citer aussi M. de Bezons ², évêque de Carcassonne, dont la libéralité était telle, qu'il était impossible de se dérober à ses largesses et qui légua tous ses biens aux pauvres; M. de la Tour-du-Pin, qui multiplia les secours à Nancy et fit établir des chauffoirs publics dans les rigueurs de l'hiver; M. de Nicolai, qui répara presque à lui seul les affreux désastres causés à Cahors par les débordements du Lot en 1783.

Il y a comme un besoin de donner chez ces prélats, qui ont le cœur aussi grand que leur naissance, et en qui l'instinct du gentilhomme correspond si bien au devoir le plus sacré de l'évêque. Si plusieurs, comme Dillon, ont des dettes, il faut dire à leur décharge que la charité plus encore que le luxe les a fait contracter. Ils ne peuvent pas recevoir une demande sans y répondre, voir une détresse sans la soulager, recevoir l'expression d'un simple désir sans le satisfaire. Un enfant, attiré par la bonté du cardinal de la Rochefoucauld, regarde avec des yeux de convoitise sa croix pastorale. « Tu veux ma croix, mon fils, dit le prélat, je te la donne », et il l'attache à son cou. L'archevêque, en voyage, entend le long de sa route une criée pour saisie. Il fait arrêter sa voiture; il s'informe: il s'agit d'une mère de famille expropriée pour une dette de 8.000 livres. Il y a enchère sur un matelas. « Il est à moi, s'écrie le prélat; inscrivez le cardinal de Rouen pour 8.000 livres, » et, remettant la pauvre femme en possession de sa maison et de son mobilier, il part emportant la bénédiction de l'assistance. Ces évêques donnent toujours. Nous ne parlons point ici des sommes énormes qu'ils consacraient parfois aux travaux de leur cathédrale.

1. Cf. MICHON, *Vie de J. Joseph Guigou, évêque d'Angoulême, 1844*, in-8, p. 168, 169. — Amédée de Broglie, né à Arles en 1710, de la branche des Broglie établie en Provence, fut évêque d'Angoulême de 1753 à 1784. Il assista à sa mort, en 1777, son cousin Charles de Broglie, évêque de Noyon.

2. « Et n'était-il pas possible de se dérober aux gens qui l'entouraient pour distribuer ses aumônes, car c'était un grand aumônier. S'il jouit d'un grand revenu, durant quarante-sept ans d'épiscopat, les églises de son diocèse, les maisons de charité, les pauvres mêmes de son abbaye, tous éprouvaient les dignes traits de sa générosité. » *Mémoire historique du couvent des Capucins*, MAHUL, V, p. 518.

En se bornant au domaine de l'assistance des malheureux, que de générosités l'histoire a enregistrées! « Pauvres familles affligées, au soulagement desquelles je m'intéresse si vivement, s'écrie M. de Beudelièvre, évêque de Nîmes, dans un ardent appel à la charité publique, je conjure le Seigneur d'amollir par sa grâce les cœurs en votre faveur; mais si, contre mon espérance, je ne puis vous procurer des soulagements de la part des riches, il ne me reste plus qu'à vous offrir tout ce qui est à moi. C'est votre patrimoine et, en vous le distribuant, je ne ferai que satisfaire aux sentiments de mon cœur et au devoir le plus indispensable ¹. »

Combien de prélats méritent par leur bienfaisance ce nom de Charles Borromée, qu'on avait, au commencement du XVII^e siècle, donné au cardinal de Sourdis. Leurs distributions s'accroissent avec leurs revenus, et quand aux biens de leur charge s'ajoute une fortune personnelle, leurs largesses sont parfois sans bornes. La richesse de Charles II Fontaine de Montées, bien qu'atteinte par la banqueroute de Law, lui permet de renouveler sur le siège de Nevers l'immense charité dont Guillaume de Saint-Lazare avait donné l'exemple sous saint Louis. Durant des hivers très rigoureux il nourrit plus de deux mille pauvres, et fait allumer de grands feux devant son palais épiscopal pour les défendre contre le froid. On raconte qu'un aveugle mendiant, ayant reçu, à Rome, de Jean IV de Lorraine une aumône extraordinaire, laissa échapper ce cri sublime d'admiration: « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine. » Les évêques du XVIII^e siècle, malgré leurs grandes ressources, n'avaient pas les revenus du cardinal de Lorraine, mais aussi grand était leur cœur, aussi prompte leur charité. Ils avaient trop de générosité et de noblesse pour calculer leurs dons d'après les plus stricts besoins des malheureux. M. des Laurents, évêque de Saint-Malo, assistait une honnête famille tombée dans l'indigence. On vint lui dire qu'elle n'était pas très à plaindre puisqu'elle se payait le luxe de prendre du café.

1. Abbé GOIFFON, *Histoire des évêques de Nîmes au XVIII^e siècle*, p. 170.

la bibliothèque de Bourbon : « Des livres couverts d'or, tandis que mes pauvres ne sont couverts que de haillons, ne m'en parlez pas. »

M. de Juigné n'avait fait que marcher sur les traces de son prédécesseur, Christophe de Beaumont. On a dit de ce dernier que sa charité fut « une des gloires du XVIII^e siècle ». Le feu ayant détruit une partie de l'Hôtel-Dieu, les malades furent transportés à la cathédrale et à l'archevêché. Christophe de Beaumont venait de gagner un procès lui attribuant, en grande partie, le terrain de l'ancien hôtel de Soissons. Il en fit immédiatement abandon aux hôpitaux¹; c'était plus de 500.000 livres données aux indigents. Aussi, à la nouvelle de sa mort, les vit-on accourir de tous les quartiers de la ville, au nombre de plus de trois mille, assiéger les portes de l'archevêché, redemander un père, et témoigner par leurs sanglots de l'étendue de leur perte et de leurs regrets. A son convoi, cinquante pauvres, soixante-douze enfants trouvés ouvraient la marche. On comprend les cris des malheureux qui avaient reçu plus d'un million de leur archevêque, la dernière année de sa vie. On découvrit à la mort de Christophe de Beaumont que plus de mille ecclésiastiques et cinq cents personnes, retirés dans des couvents ou pensions, vivaient du secours du prélat. Si grande était la confiance en sa charité, qu'aux jours où il officiait à Notre-Dame, on ne comptait pas moins de mille indigents réunis dans la cour de l'archevêché pour attendre ses aumônes².

1. Sur 600.000 livres de rentes qu'avait l'archevêque, 500.000 au moins passaient aux pauvres. « On compte que, la dernière année de sa vie, ils ont eu de lui 1.100.000 livres, au moyen des 600.000 livres de son procès gagné, qu'il avait abandonnées pour les hôpitaux. » BACHAUMONT, 16 décembre 1781. — Les traits de sa charité sont innombrables. Un jour que l'archevêque se promenait près de Conflans, un vieil officier l'aborde et lui expose son infortune. « Monsieur, lui dit le prélat, je n'ai d'argent ni sur moi ni au château, mais venez, dans huit jours, à l'archevêché et nous pourvoirons à tout. En attendant, voici ma montre, elle a quelque valeur, disposez-en. » Peu de temps après, Christophe de Beaumont, ayant été voir Mesdames de France, fut bien surpris d'entendre Madame Adélaïde lui dire : « Monseigneur l'archevêque, je sais que cette année vous vous êtes plusieurs fois privé de votre montre, en voici une que je vous donne, mais à la condition que vous la garderez. » Voy. P. REGNAULT, *Christophe de Beaumont*, t. I, p. 180, 199, 208, 228, 413, 483, 495; t. II, p. 208, 330, 334, 416.

2. « Cela a été interrompu par les ordres de la police », dit BARBIER, *Journal*, t. VII, p. 222. — SOULAVIE, peu favorable à Beaumont, lui rend

A Boulogne, Mgr de Pressy accomplit des merveilles avec des ressources médiocres. On le voit, à certaines époques de disette, acheter des provisions de riz pour les distribuer aux pauvres, les recevoir lui-même par bandes à la porte de son palais, doter les filles vertueuses, fonder des écoles, des séminaires et même des manufactures, et porter jusqu'à la Guyane, au Maroc, en Terre-Sainte, à Paris, partout où il y a des misères à soulager, les dons de son inépuisable générosité¹. Les malheureux ont une large part dans son testament qui établit le séminaire légataire universel. Si grande est la renommée acquise par une telle conduite que « les Anglais, dit un contemporain, passent la mer pour admirer des vertus nées sur un sol étranger² ». L'archevêque de Besançon, M. de Durfort, pratique la libéralité d'un prince. Chaque jour, douze couverts sont mis dans son palais pour les officiers sans ressources de la garnison; il leur fait servir des aliments gras, quand l'usage le permet aux militaires, pendant qu'il fait maigre. Il recommande d'être large pour ses fermiers, bien qu'il se trouve parfois à court d'argent. Il abandonne à un pauvre gentilhomme la résidence du château de Mandeuve. Son palais est un lieu d'asile, et tel peintre poursuivi pour dettes y trouve un refuge. Quand il officie pontificalement, les malheureux de la ville sont rangés sur son passage, du palais archiépiscopal à la cathédrale. Des serviteurs armés de grandes bourses précèdent le prélat et leur distribuent des aumônes qui

cependant témoignage sur ce point. (*Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 211-212). Beaumont, dit-il, dépensait « le tiers de ses revenus... Le reste était distribué aux pauvres. Ses aumônes s'étendaient jusqu'aux frontières de France et jusqu'aux catholiques irlandais hors du royaume ».

1. Le romancier impie, PIGAUT-LEBRUN, raconte cette anecdote : « M. de Partz de Pressy était évêque de Boulogne lorsque j'étudiais chez les Oratoriens de cette ville. Un charretier de l'endroit, nommé Caboche, perdit son cheval qui le nourrissait lui et sa famille. Il fut trouver son évêque et déplora devant lui la perte qu'il venait de faire. — Combien valait votre cheval ? — Cent écus, Monseigneur. — Un tel, donnez cent écus à cet homme. — Mais, Monseigneur, vous donnez tous les jours, il n'y a rien à votre caisse. — Eh bien, donnez-lui un de mes chevaux. — Eh ! Monseigneur, vous n'en avez que deux. — Allons, allons, donnez-lui en un, j'irai à pied jusqu'à ce que je puisse en acheter un autre. Cet évêque et M. Duteil, alors curé de Calais, pouvaient servir de modèle à tout le clergé du monde chrétien. » HAIGNERÉ, *op. cit.*, p. 97-99, 200-209, 216. — DERAMECOURT, p. 311, 443.

2. LAURENT, *op. cit.* p. 178 et suiv.